

# *Investir dans l'avenir :* **rebâtir un service public** *de l'enseignement supérieur*

KENZA OCCANSEY

Si, en 40 ans, la France a atteint et même dépassé son objectif de 80 % de bacheliers par génération ouvrant une massification de l'enseignement supérieur, **elle n'a pas su accompagner cette ambition par des moyens à la hauteur des enjeux**. Pour le CESE, il est urgent de rebâtir un service public de l'enseignement supérieur afin de préparer et anticiper un avenir pour notre jeunesse et notre société.

## *Une crise avérée de l'enseignement supérieur*

L'enseignement supérieur français traverse **une crise majeure : manque de financements, déficit globalisé de ses universités, apparition de nouvelles inégalités et marchandisation des formations du secteur privé lucratif**.

Ce manque de moyens, à l'origine de la dégradation dans la mise en œuvre des missions de services publics, a des conséquences directes et visibles : fragilisation durable des établissements, fermetures de formations, suppression de places en licence et master, recul du taux d'encadrement pédagogique, hausse des inégalités... Cette situation explique les difficultés qu'ont les établissements à mener les nombreuses missions qui leur incombent (formation, recherche, insertion professionnelle, ancrage et développement territorial et transition écologique).

## *Rebâtir un service public de l'enseignement supérieur*

Le CESE appelle à investir davantage dans l'enseignement supérieur. Celui-ci joue un rôle essentiel dans la préparation de la société de demain par la formation des citoyennes et des citoyens, la promotion de l'égalité, le renforcement de la démocratie et de la cohésion sociale, et la transition écologique. Il demande d'accompagner davantage les transformations nécessaires auxquelles doit faire face l'enseignement supérieur, que ce soit dans la clarification de ses missions et son organisation. Il préconise aussi d'améliorer les conditions d'études, de réussite et de travail des étudiantes et étudiants et des personnels, de mieux encadrer le secteur privé et de renforcer le lien avec les territoires. Pour nourrir la réflexion actuelle du Gouvernement autour de ces enjeux, le CESE formule 18 préconisations concrètes et opérationnelles afin de faire de l'enseignement supérieur une priorité nationale.

3 millions

d'étudiants dont  
73,4 % inscrits dans  
des établissements  
publics. 26,6 %  
inscrits dans des  
établissements privés

source : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/nisies-2024-09-35566.pdf>

2/3

des universités  
en déficit en 2024

Source : France Universités  
- janvier 2025

- 8 %

de dépense  
par étudiant

Source : Élise Huillery,  
économiste française,  
professeure d'économie  
à l'université Paris-Dauphine  
auditionnée  
le 18 février 2025  
par le CESE

## Investir dans l'avenir : rebâtir un service public de l'enseignement supérieur

AVIS

### 1 DONNER AU SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LES MOYENS DE PRÉPARER L'AVENIR ET DE REMPLIR SES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

→ *Comment ?* En **rehaussant à 2 % du PIB par an** (hors budget recherche) le niveau de financement pour l'enseignement supérieur, en le dotant de **10 milliards d'euros** (soit 1Md par an sur 10 ans). En élaborant un **cadre national de contractualisation sur 5 ans entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur publics**

### 2 SORTIR D'UNE LOGIQUE DE MARCHÉ : RENFORCER LE SERVICE PUBLIC, RÉGULER LES CONCURRENCES ET FAVORISER LA COOPÉRATION

→ *Comment ?* En **contrôlant, sanctionnant et déréférencant** les formations présentes sur **Parcoursup** ne conduisant pas à un diplôme d'État/reconnu par l'État, celles contrevenant aux normes académiques ou pédagogiques de qualité attendues, ou celles dispensées en apprentissage n'aboutissant pas à des certifications professionnelles inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

→ En **soumettant à avis conforme préalable du rectorat**, tout projet d'installation d'un établissement privé à but lucratif sur un territoire afin de garantir une réelle visibilité entre les différentes offres de formation.

### 3 RENFORCER LES CAPACITÉS D'ACTIONS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES PERSONNELS

→ *Comment ?* En lançant un **plan pluriannuel d'investissement dans les ressources humaines (recrutement, formation, consolidation des statuts...)** des **personnels de l'enseignement supérieur**. En alignant par le haut la **dépense moyenne par étudiant** dans les universités et les filières professionnelles les moins dotées sur celle des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de technicien supérieur (STS). En développant **une meilleure visibilité de l'offre des universités sur le marché de la formation continue**

### 4 ANCRER D'AVANTAGE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES TERRITOIRES ET EN FAIRE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE COHÉSION SOCIALE

→ *Comment ?* En lançant un **plan d'adaptation et de rénovation du patrimoine immobilier universitaire à hauteur de 15 milliards d'euros**, étalé sur 20 ans. En inscrivant le service public de l'enseignement supérieur dans les politiques d'**aménagement durable des territoires** (universités de proximité à taille humaine, antennes universitaires dotées de moyens propres), en renforçant les politiques de **mobilité étudiante**. En **engageant** avec les organisations représentatives étudiantes **une réforme globale du système des bourses sur critères sociaux** pour un **véritable droit** garantissant des conditions de vie et d'études décentes aux étudiantes et étudiants (avec une attention particulière des Outre-mer)

#### LE RAPPORTEUR

**Kenza Occansey**

kenza.occansey@lecese.fr • 01 44 43 64 41

Vice-président chargé de la participation citoyenne du CESE, Kenza Occansey a été secrétaire général de la FAGE, qu'il représente au CESE. Il siège au sein des commissions permanentes Affaires européennes et internationales et Éducation, culture et communication, et des commissions temporaires « Participation démocratique » et « Cannabis » du CESE. Il préside depuis juin 2025 le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant.